

**CONVOCATION à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
de l'AAPPMA**

de

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

« »

sont convoqués en assemblée générale extraordinaire

le 2026, à heures,

lieu :

ORDRE DU JOUR :

- Élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031.
- Élection des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Pas-de-Calais.
- Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Pas-de-Calais.

Questions diverses

-
-
-
-

Fait à, le

Signature du président
Secrétaire

Signature du